

À l'attention du Président  
De L'OPMR

Les observations du syndicat

Saint-Denis, le 9 Mars 2020

Monsieur le Président,

Le syndicat Commerce et Services Cfdt de la Réunion s'est toujours positionné et agit dans l'intérêt des 2150 salariés du groupe VINDEMIA de la Réunion.

Le syndicat a toujours été contre, toute autre proposition qui consistera à aboutir à une vente, par un saucissonnage du groupe VINDEMIA.

Le syndicat a toujours été également contre, que cette vente se fasse au profit d'un fonds d'investissement quel qu'il soit et qui plus est, un fonds étranger à la France.

Cette solution préconisée dans le rapport Girardier, est une manière d'éviter le contrôle de l'ADLC, ce qui caractérise un pied né à ce dernier.

Réclamer plus de concurrence, et dans le même temps proposer des solutions de vente pour éviter que cette vente soit contrôlée, il y a là une incohérence notoire de son auteur.

Le rapport Girardier, en sa version finale, propose donc des alternatives qui ont été refusées par la totalité des instances représentatives du personnel de VINDEMIA qui, a contrario ont toutes donné à l'unanimité un avis favorable à la reprise de Vindémia par GBH et Make Distribution et elles soutiennent le projet en cours.

Pour le syndicat Commerce et Services Cfdt de la Réunion, ce démantèlement proposé par M Girardier, provoquera inéluctablement une casse sociale très importante avec un licenciement **SEC** d'au moins 450 salariés de VINDEMIA LOGISTIQUE et VINDEMIA SERVICES.

Alors que le projet soumis à l'ADLC qui à défaut, est celui qui apporte réellement la seule garantie de la sauvegarde de tous les emplois.

De plus, des engagements sur cette sauvegarde de l'emploi ont été donnés, aussi bien qu'aux élus de la Cfdt qu'aux autres élus des syndicats représentatifs du groupe.

Monsieur le Président, la Cfdt Commerce et Services de la Réunion est pour le rachat du groupe VINDEMIA par le groupe GBH et MAKE DISTRIBUTION. En cela, prime les intérêts des salariés qui n'ont cessé d'être dans l'angoisse.

Je vous demande, de transmettre nos observations à l'ADLC.

Recevez Monsieur le Président, ma plus haute considération.

Le Secrétaire Général

  
**Joël DALLEAU**